

Communication de la Commission au Parlement européen, au
Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions
Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale 2019 :
Une Europe qui protège ses citoyens et améliore leur qualité de vie
COM (2019) 149

1. Soutient la communication sur l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale 2019 : Une Europe qui protège ses citoyens et améliore leur qualité de vie et apprécie les efforts déployés pour produire la synthèse des rapports sectoriels sur l'environnement.
2. Est favorable à une meilleure mise en œuvre des règles environnementales au sein de l'Union, qui sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable convenus en 2015.
3. Recommande d'intensifier les efforts au niveau de l'Union en vue d'identifier et mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la qualité de l'air en Europe, en ce qui concerne la préservation des espaces verts urbains et la fixation d'un objectif commun pour la proportion qu'ils occupent dans la zone urbaine totale.